



# INITIATIVE D'APPUI TECHNIQUE POUR UN APPRENTISSAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

Rapport d'avancement 2024 (avril – décembre)

---

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>1. Aperçu du nombre de plans de travail approuvés et en bonne voie .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Résumé des activités aux niveaux mondial et national .....</b>	<b>3</b>
2.1 Activités au niveau mondial.....	3
2.2 Activités au niveau des pays.....	9
<b>3. Présentation de rapports sur le cadre mondial de résultats.....</b>	<b>10</b>
<b>4. Réussites et défis.....</b>	<b>14</b>
4.1 Réussites .....	14
4.2 Défis.....	15
<b>5. Enseignements tirés et adaptations à ce jour.....</b>	<b>15</b>
<b>6. Dépenses budgétaires (et solde restant des dépenses).....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>17</b>

## Introduction

Le présent rapport met en lumière les progrès réalisés par l'Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité du Partenariat mondial pour l'éducation et de *Safe to Learn* (GPE-STL TAI) depuis sa mise en œuvre en avril 2024. Au cours de cette première phase, l'Initiative a appuyé deux pays pilotes : le Népal et la Sierra Leone.

La violence à l'encontre des enfants dans l'enceinte et aux abords de l'école est un problème répandu qui enfreint les droits des enfants et qui a des répercussions négatives leur bien-être et leur apprentissage. On estime que 246 millions de filles et de garçons dans le monde, dans toute leur diversité, subissent des violences sur le chemin de l'école, dans la cour de l'école et dans la salle de classe. En 2022, plus de la moitié des pays qui ont soumis des engagements nationaux lors du Sommet sur la transformation de l'éducation ont cité la violence à l'école comme un obstacle majeur à la résolution de la crise de l'apprentissage et à la transformation des systèmes éducatifs. Malgré une prise de conscience croissante sur la nécessité de lutter contre la violence à l'école, d'importantes lacunes empêchent les pays de mettre en œuvre des dispositifs efficaces de prévention et de riposte contre la violence au sein des systèmes éducatifs.

L'**Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité du GPE-STL** vise à renforcer les capacités des ministères de l'Éducation en matière de prévention et de riposte face à la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école. Cette initiative mobilise les forces et l'expertise de la [Coalition pour un apprentissage en toute sécurité \(Safe to Learn Coalition\)](#) pour accélérer les efforts visant à intégrer la prévention de la violence dans les systèmes éducatifs nationaux, afin que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement sûr, inclusif, équitable et transformateur de genre. *Safe to Learn* et son Secrétariat mondial sont gérés par l'UNICEF, lequel joue également le rôle d'agent partenaire dans le cadre de l'initiative.

L'Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité du GPE-STL offre aux pays des directives techniques en lien avec cinq résultats attendus :

1. Les ministères de l'Éducation intègrent des mesures de prévention et de riposte contre la violence à l'école dans les politiques, plans et budgets du secteur de l'éducation, et disposent des moyens nécessaires pour appliquer les stratégies en la matière.
2. Le personnel et les comités de direction des écoles, de même que les élèves, disposent des moyens nécessaires pour créer des environnements d'apprentissage sûrs, transformateurs de genre, inclusifs et favorables pour tous les enfants.
3. Les ministères de l'Éducation appliquent une approche globale de l'école fondée sur des données probantes afin de s'attaquer aux facteurs sexospécifiques, sociaux et comportementaux de la violence.
4. Des ressources adéquates provenant du gouvernement, des bailleurs de fonds et du secteur privé sont allouées pour soutenir les individus, les programmes et les processus, dans le but de mettre fin à la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais.
5. Les ministères de l'Éducation disposent des moyens nécessaires pour produire et utiliser des données probantes sur la manière de mettre efficacement fin à la violence dans les écoles.

## 1. Aperçu du nombre de plans de travail approuvés et en bonne voie

Le Népal comme la Sierra Leone ont enregistré des progrès au cours de la période de référence pour remédier aux principaux obstacles à la création d'environnements d'apprentissage à la fois sûrs et inclusifs, contribuant ainsi à promouvoir l'équité entre les genres.

Le **Népal** a mis au point un plan de travail complet qui vise à s'attaquer aux multiples facteurs affectant la sécurité à l'école, en particulier pour les filles, en adoptant et en favorisant une approche intersectorielle intégrée. Ce plan de travail englobe des approches et des activités liées à l'éducation, à la protection de l'enfance et au changement social et comportemental. Le document vise essentiellement le palier fédéral, ainsi que les provinces de Madhesh et de Karnali, dont six administrations locales. Des activités de modélisation ont été déployées dans 60 écoles secondaires. À terme, les données probantes tirées de ces activités devraient éclairer les stratégies nationales faisant partie du plan sectoriel de l'éducation scolaire et pouvoir être reproduites à l'échelle nationale. Enfin, ce plan de travail vise à renforcer le *Girls and Inclusive Education Network* ou GIEN (Les filles et le réseau d'éducation inclusive) aux niveaux local, provincial et fédéral, en s'inspirant des nouvelles Normes 2024 de la formation du GIEN et de la Stratégie 2024 du GIEN.

En **Sierra Leone**, le plan de travail est en cours d'élaboration, en collaboration avec le groupe de travail technique pour mettre fin à la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS). Le plan devrait être approuvé début 2025. Le point sera fait auprès du groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) sur son évolution au cours du premier trimestre 2025.

Bien que le groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS et le groupe local des partenaires de l'éducation aient des membres en commun, le groupe de travail technique inclut également des représentants du ministère du Genre et de l'Enfance, du ministère de la Protection sociale et du ministère de l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur, ce qui garantit une approche intersectorielle. Le bureau-pays de l'UNICEF veillera à présenter les progrès de l'Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité lors des réunions du groupe local des partenaires de l'éducation.

	Pays	Date d'approbation du plan de travail	Date de clôture prévue	Performance du plan de travail
				Janvier 2025
1	Népal	11 septembre 2024	31 mars 2026	Score : Très satisfaisant. Toutes les principales réalisations devraient être exécutés de façon efficace.
2	Sierra Leone	T1 2025 (estimation)	s.o.	s.o.

## 2. Résumé des activités aux niveaux mondial et national

### 2.1 Activités au niveau mondial

**Conception de l'initiative** – L'initiative globale a été développée conjointement par *Safe to Learn* en étroite collaboration avec le Secrétariat du GPE et l'UNICEF, et en consultation avec le Comité de réflexion sur l'engagement avec le pays de *Safe to Learn*. Cette collaboration a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du cadre de partenariat et la conception de la mise en œuvre de l'Initiative d'appui technique. Le Secrétariat a établi des structures de coordination et de gestion qui définissent clairement les rôles et les responsabilités, ce qui a permis d'améliorer l'alignement, de renforcer la

nécessité de rendre compte et d'accroître la collaboration à l'échelle de *Safe to Learn*. Le Népal et la Sierra Leone ont été invités à participer à l'initiative en tant que pays pilotes à la suite d'un processus de sélection rigoureux, lequel a pris en compte plusieurs variables. Ensemble, le Secrétariat de *Safe to Learn*, l'UNICEF et le GPE ont défini neuf critères et utilisé une combinaison de ces critères afin d'identifier les pays susceptibles de prendre part à l'initiative. Un système de notation des pays a été mis au point par le Secrétariat de *Safe to Learn*, en collaboration avec les bureaux régionaux de l'UNICEF couvrant sept régions. Le Comité de réflexion sur l'engagement avec les pays de *Safe to Learn*, sous la coordination du Secrétariat de *Safe to Learn*, a réalisé une cartographie de la présence et des interventions des membres de *Safe to Learn* dans les pays qui ont approuvé son Appel à l'action. Cette cartographie a ensuite été utilisée pour guider l'analyse des critères et la conception de l'initiative.

Le Népal et la Sierra Leone sont tous deux signataires de l'[Appel à l'action](#) de *Safe to Learn*. Il a été établi que les deux pays ont besoin d'aide pour traduire leurs robustes cadres politiques en modèles adaptables pouvant être mis en œuvre par l'administration locale et intégrés aux pratiques dans les écoles.

**Webinaire préparatoire** –L'initiative a commencé par un webinaire préparatoire organisé par le Secrétariat de *Safe to Learn* le 4 avril 2024. Le webinaire avait pour but de présenter aux pays ce que l'initiative proposait ainsi que ses processus, de manière à pouvoir les adapter aux demandes précises des pays. Le webinaire s'est révélé une occasion formidable de réunir à la fois les principales parties prenantes du Népal et de la Sierra Leone, ainsi que des acteurs du monde entier. Parmi les participants figuraient des représentants des ministères de l'Éducation et d'autres ministères compétents des deux pays pilotes. Il y avait également des représentants des domaines de responsabilité Éducation, Protection de l'enfance et Changement social et comportemental des bureaux-pays de l'UNICEF et du siège social de l'UNICEF à New York. Enfin, des représentants des Secrétariats du GPE et de *Safe to Learn* étaient également présents. Le GPE a présenté les Initiatives d'appui technique, tandis que le Secrétariat de *Safe to Learn* a présenté un aperçu du processus de mise en œuvre de l'initiative, qui comprend six phases : une phase préparatoire pour identifier les priorités et les besoins des pays ; l'élaboration d'un plan de travail national ; l'approbation du plan de travail ; sa mise en œuvre ; le suivi, l'adaptation et l'apprentissage ; et la phase de clôture. Les participants nationaux ont apporté un éclairage utile sur la situation actuelle, les progrès, les obstacles et les opportunités à venir pour assurer la sécurité à l'école dans leur pays.

Le webinaire a permis de mettre en évidence les principaux **obstacles** auxquels sont confrontés les pays.

Au **Népal** :

- L'intersectionnalité des disparités, nécessitant une approche plus globale<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L'intersectionnalité des disparités a été réitérée au cours de la mission préparatoire. Il a alors été recommandé d'adopter une approche plus globale afin de remédier à ces disparités, en particulier en examinant le mécanisme de traitement des plaintes sous l'angle du handicap, de l'âge et du sexe. Le Népal a notamment élaboré un Indice d'équité de genre, un indice composite créé par le ministère de l'Éducation avec l'appui du GPE, de l'UNICEF et de la Banque mondiale. Cet indice mesure les disparités dans les résultats scolaires entre les districts en fonction de diverses variables, ce qui permet d'identifier les districts ayant les scores les plus faibles. Il est ensuite possible d'allouer les ressources et de cibler les interventions là où c'est le plus nécessaire. L'Initiative d'appui technique GPE-*Safe to Learn* s'est servie de cet indice pour identifier ses domaines cibles.

- des connaissances et des capacités limitées au niveau local pour mettre en œuvre les politiques
- une insuffisance de ressources humaines au sein des administrations locales qui obtiennent les scores les plus faibles en matière d'équité de genre
- des mécanismes de suivi insuffisants au niveau local
- un retard dans les résultats imputable aux normes sociales et à des mentalités culturelles profondément enracinées

**En Sierra Leone :**

- peu de services de qualité pour les survivants de violences sexistes en milieu scolaire
- la redondance des interventions
- le manque de décentralisation des ressources et des services
- les tabous liés au genre et au sexe
- des mécanismes insuffisants de coordination et de suivi

**Coordination, appui technique et supervision de la mise en œuvre à l'échelle mondiale**—Au niveau mondial, le Secrétariat de *Safe to Learn* a assuré la coordination globale de l'initiative, en étroite collaboration avec le Secrétariat du GPE. Ce travail a permis d'assurer l'alignement institutionnel, la coordination générale du programme, la documentation des résultats et des leçons apprises, ainsi que la coordination des efforts de communication. En outre, un dispositif de contrôle technique et de revue de la qualité a permis d'appuyer le travail réalisé au niveau des pays. Le Secrétariat de *Safe to Learn* a coordonné et assuré des synergies avec le Comité de réflexion sur l'engagement avec les pays de *Safe to Learn*, en tenant l'équipe continuellement informée, notamment par le biais de réunions mensuelles régulières à l'échelle mondiale. Le Secrétariat a également mobilisé son expertise pour renforcer la coordination dans les pays où c'était nécessaire.

*Safe to Learn* a mis en place des structures de coordination et de gestion avec des rôles et responsabilités clairement définis, ce qui a permis une meilleure collaboration entre les parties prenantes au niveau mondial. Le Secrétariat de *Safe to learn* a transmis des informations aux bureaux-pays de l'UNICEF et d'autres partenaires sur la présence et l'expertise des partenaires de *Safe to learn* dans divers pays, aidant ainsi à améliorer la collaboration et à maximiser l'impact pour les enfants. Ces informations se sont avérées particulièrement utiles durant les phases de préparation et de suivi des missions préparatoires dans les pays.

Le **Comité de réflexion sur l'engagement avec les pays de *Safe to Learn*** a créé un pôle de soutien technique avec des tâches et des résultats à atteindre clairement établis pour soutenir les pays dans le cadre de l'Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité du GPE, ainsi que d'autres initiatives de *Safe to Learn*. Sous la coordination du Secrétariat de *Safe to Learn*, ce Comité de réflexion intersectoriel et interagence réunit des membres bénévoles de la coalition mondiale de *Safe to Learn* pour améliorer la coordination et les synergies entre les partenaires de *Safe to Learn* au niveau des pays. Pendant la période de référence, Comité de réflexion sur l'engagement avec les pays de *Safe to Learn* a défini des concepts et des modalités **pour créer un centre de soutien technique adapté et spécifique visant à mettre fin à la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais**. Ce soutien est destiné aux équipes nationales et régionales de *Safe to Learn* dans les pays prioritaires de *Safe to Learn*. Pour favoriser des résultats concrets, cette équipe mondiale est composée de membres du Forum de la Société civile pour mettre fin à la violence contre les enfants, de L'Éducation sans délai, de la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), de *Together for Girls*,

de l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI), des experts de l'éducation, de la protection de l'enfance et du changement social et comportemental du siège de l'UNICEF à New York et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

### **Plaidoyer et mobilisation des ressources**

Afin d'accroître la visibilité de l'Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité, le Secrétariat de *Safe to Learn* en collaboration avec la Coalition *Safe to Learn*, a organisé des événements et des moments marquants d'envergure mondiale. Ces efforts visaient à mieux faire connaître l'Initiative d'appui technique et à la positionner en tant que programme fondamental pour renforcer la capacité des ministères de l'Éducation à mettre efficacement en œuvre l'Appel à l'action de *Safe to Learn*. Parmi les principaux événements et engagements destinés à présenter l'Initiative d'appui technique, citons la table ronde des bailleurs de fonds organisée par *Safe to Learn* lors de la 78<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies, la conversation de Wilton Park sur la violence à l'égard des enfants à l'école, l'événement de *Safe to Learn* lors de la conférence de l'Initiative de recherche sur la violence sexuelle (IRVS) et la Conférence ministérielle sur la violence à l'encontre des enfants à Bogotá, en Colombie.

Outre ces manifestations internationales, le Secrétariat a également activement fait la promotion de l'Initiative d'appui technique lors des réunions bilatérales avec les principales parties prenantes, notamment les bailleurs de fonds et à l'interne au sein de l'UNICEF, renforçant ainsi son importance en tant qu'approche stratégique pour parvenir à un changement systémique et durable. Ces efforts ont permis de tirer parti de l'Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité dans les conversations avec les bailleurs de fonds, ce qui a accru l'intérêt et le financement en faveur de *Safe to Learn*. En conséquence, l'UNICEF et le GPE ont davantage mis l'accent sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école. En juin, le Conseil du GPE a confirmé l'intensification de l'Initiative d'appui technique pour l'apprentissage en toute sécurité avec une enveloppe de 2 millions de dollars supplémentaires. De plus, lors de la Conférence ministérielle sur la violence à l'encontre des enfants, l'UNICEF a annoncé une contribution de soutien aux gouvernements, à la fois dans les domaines de responsabilité Éducation et Protection de l'enfance, qui permettra à 142 millions d'enfants de bénéficier d'un environnement scolaire sûr et propice à l'apprentissage.

Les engagements ont fourni de précieuses occasions de mettre en lumière l'impact de l'Initiative d'appui technique, de renforcer les partenariats et de plaider pour un investissement accru dans le renforcement des capacités des ministères de l'Éducation pour lutter contre la violence à l'école. Ces engagements ont également contribué aux efforts de mobilisation des ressources puisqu'ils ont permis d'obtenir un appui et des fonds pour soutenir la mise à l'échelle de l'initiative, tout en assurant des environnements d'apprentissage sûrs pour les enfants du monde entier.

### **Missions préparatoires, soutien aux consultations menées dans les pays et établissement des priorités et des besoins des pays**

Les deux pays ont pu obtenir un soutien dans le cadre des missions préparatoires dirigées par le Secrétariat de *Safe to Learn*. Ces missions avaient pour objectif d'aider les ministères de l'Éducation, les bureaux-pays de l'UNICEF et les partenaires à définir les priorités de l'initiative.

La mission menée au **Népal** entre le 25 mai et le 5 juin 2024 a donné lieu à des consultations intersectorielles et multipartites coordonnées par UNICEF Népal et le bureau local de l'UNICEF à Janakpur. Les consultations se sont déroulées au niveau des écoles et des administrations locales,

provinciales (province de Madesh) et fédérales. Elles s'adressaient aux institutions gouvernementales, aux partenaires de développement, aux membres de *Safe to Learn*, aux organisations de la société civile et aux autres principales parties prenantes, parmi lesquelles les enseignants, les chefs d'établissement scolaire, les clubs d'enfants et les élèves. Ce processus participatif a jeté les bases pour mieux comprendre les éventuelles priorités du programme et a abouti à la rédaction d'un **rapport initial** qui a aidé le pays à terminer d'établir les priorités. Le rapport, qui repose à la fois sur les consultations menées dans les pays et sur un examen des documents pertinents, met en lumière l'approche stratégique, les priorités et l'orientation géographique de l'Initiative d'appui technique mise en œuvre au Népal. Le rapport propose également des suggestions d'alignement et des ponts avec les efforts menés actuellement par le gouvernement. Le Secrétariat de *Safe to Learn* s'est chargé de distribuer le rapport à ses membres par l'intermédiaire de son Comité de réflexion sur l'engagement avec les pays qui opère à l'échelle internationale, afin de soutenir les synergies entre les membres de *Safe to Learn* dans le pays.

En **Sierra Leone**, la mission menée conjointement par *Safe to Learn* et le Partenariat mondial pour l'éducation s'est déroulée du 10 au 18 octobre 2024. La mission a donné lieu à des consultations intersectorielles et multipartites à Freetown et dans le district de Kono, coordonnées par le ministère l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur et ses structures décentralisées, avec l'appui de l'UNICEF Sierra Leone. Parmi les principales activités, citons des consultations avec des partenaires comme le ministère de la Protection sociale, le ministère du Genre et de l'Enfance et la Commission de l'enseignement (*Teaching Service Commission*, ou TSC), de même qu'avec des partenaires de développement et des organisations de la société civile, dont le groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS, des représentants des jeunes et des membres du personnel de l'UNICEF issus de divers secteurs. Dans le cadre de la mission, un atelier a également été organisé avec les membres du groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS. De plus, des visites sur le terrain ont été effectuées dans le district de Kono pour mener des consultations avec des parties prenantes au niveau du district (fonctionnaires du bureau de l'éducation du district, prestataires de services, travailleurs sociaux traitant de cas de VBGMS et membres du Mouvement pour l'éducation des filles [MEF]). Ces consultations ont également impliqué les parties prenantes au niveau des écoles, avec les enseignants, les mentors et les élèves. Par ailleurs, une séance de travail a été organisée avec les trois ministères et d'autres partenaires clés pour discuter de la trousse technique de *Safe to Learn*, et examiner et achever l'analyse comparative des progrès de *Safe to Learn* pour la période [2019-2023](#).

L'Initiative d'appui technique pour l'apprentissage en toute sécurité du GPE a été officiellement lancée et diffusée à la télévision en Sierra Leone, ainsi que dans les médias sociaux pendant la mission. La communication visait à donner de la visibilité à l'Initiative d'appui technique et à sensibiliser à la violence dans les écoles, en particulier la VBGMS. Ce travail a également permis de mettre en évidence le besoin urgent d'intégrer des mécanismes de prévention et de riposte contre la violence dans les systèmes éducatifs afin de favoriser le bien-être des élèves et d'améliorer les résultats en matière d'éducation. La mission a permis d'obtenir des informations indispensables sur les obstacles auxquels sont confrontés les élèves, le milieu scolaire et les autres parties prenantes pertinentes aux niveaux national et infranational, ainsi que sur l'état actuel des écoles et les nombreux problèmes auxquels elles sont confrontées. Les parties prenantes concernées ont été consultées et invitées à prendre part à des discussions pour déterminer l'orientation de l'Initiative d'appui technique pour l'apprentissage en toute sécurité. Le Secrétariat de *Safe to Learn*, en collaboration avec UNICEF Sierra Leone, a généré un **rapport initial** faisant ressortir huit domaines nécessitant une attention particulière, sur la base des conclusions des examens documentaires, des consultations avec les parties prenantes et des visites sur le terrain. Le rapport a servi de base dans la définition des priorités du pays dans le cadre de l'initiative.



### **Analyse comparative des progrès de *Safe to Learn* pour la période 2019–2023**

Dans le cadre du processus d'établissement des priorités et de rédaction, le Népal et la Sierra Leone, avec l'appui du Secrétariat de *Safe to Learn*, ont finalisé et approuvé l'analyse comparative des progrès de *Safe to Learn* pour la période 2019–2023. Cette analyse détaille les progrès réalisés par chaque pays dans la mise en œuvre des points de référence énoncés dans l'Appel à l'action de *Safe to Learn*. Le gouvernement, l'UNICEF et les principaux partenaires ont approuvé les résultats nationaux. L'analyse comparative des progrès du Népal a été publiée sur le site Web de *Safe to Learn* [ICI]. Celle de la Sierra Leone devrait être publiée au premier trimestre 2025.

Le Secrétariat de *Safe to Learn* a réalisé un exercice d'analyse comparative concernant les 16 pays qui ont signé son Appel à l'action. Mené en collaboration avec les bureaux-pays de l'UNICEF, les gouvernements et les partenaires, l'exercice permet d'évaluer et de documenter les niveaux de mise en œuvre de l'Appel à l'action par rapport aux indicateurs standard au cours de la période 2019–2023. L'analyse comparative fournit des informations essentielles sur les efforts et les progrès réalisés par chaque pays. Elle établit des bases de référence pour faire le suivi des progrès et faire en sorte que les engagements du gouvernement se traduisent en actions mesurables. Ces données permettent ensuite de faciliter le dialogue national, en mettant en rapport la politique et la mise en œuvre de l'Appel à l'action, et en guidant une action concertée dans un cadre commun. *Safe to Learn* a publié 7 des 16 notes d'analyse comparative [ICI]. D'autres seront publiées en 2025.

### **Soutien à l'élaboration et approbation de plans de travail chiffrés**

En **Sierra Leone**, des discussions sont en cours en ce qui concerne la formulation du plan de travail. Le 28 novembre 2024, le groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS s'est réuni afin d'examiner le rapport initial et établir les domaines à prioriser. Le Secrétariat de *Safe to Learn*, qui a soutenu le processus à distance, a présenté les principales conclusions du rapport lors de la réunion. Le groupe a alors recommandé de se concentrer sur trois domaines spécifiques : « la coordination et le suivi », « la gestion de l'information » et « la liaison avec les systèmes nationaux de protection de l'enfance et les mécanismes et structures de protection communautaire ». Par la suite, en décembre, les principaux membres du groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS, notamment des représentants du ministère de l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur, du ministère du Genre et de l'Enfance, de la Commission de l'enseignement et de l'UNICEF, se sont réunis afin de se pencher sur les activités susceptibles d'être soutenues dans le cadre de l'Initiative pour un apprentissage en toute sécurité. Ils ont convenu que l'appui technique de l'initiative se concentrerait sur l'amélioration de la communication, de la coordination et du suivi des interventions pour la sécurité à l'école. Pour cela, il sera nécessaire d'exploiter les structures existantes et de collaborer avec les ministères de tutelle et les organisations de la société civile partenaires. Le but est de s'assurer que le gouvernement central reste informé des questions liées à la sécurité scolaire, de l'avancement des initiatives en cours et du suivi des activités connexes. De plus, l'initiative mettra l'accent sur le renforcement des capacités des parties prenantes au niveau communautaire pour signaler et surveiller efficacement les préoccupations en matière de sécurité dans l'enceinte et aux abords de l'école. L'élaboration du plan de travail en Sierra Leone s'appuie sur les résultats de ces discussions. Le groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS devrait approuver le plan au premier trimestre de 2025.

Le Secrétariat de *Safe to Learn* a apporté un soutien considérable à l'UNICEF **Népal** à la suite de la mission. Il a notamment aidé les équipes chargées des programmes Éducation, Protection de l'enfance et Changement social et comportemental à mettre au point un plan de travail intersectoriel pour

l'initiative avec les partenaires dans les pays, ainsi que les cadres de résultats. Le plan de travail du Népal a été adopté dans le pays puis le Secrétariat de *Safe to Learn* l'a transmis au Secrétariat du GPE. Le plan est en cours de mise en œuvre (cf. les progrès au niveau des pays ci-après).

Le Népal possède un plan de travail complet qui vise à s'attaquer aux multiples facteurs affectant la sécurité à l'école, en particulier pour les filles, en adoptant et en encourageant une approche intersectorielle intégrée. Le plan de travail englobe des activités liées aux domaines de responsabilité Éducation, Protection de l'enfance et Changement social et comportemental. Citons notamment des interventions visant à influencer les politiques et à renforcer les capacités ciblant le niveau fédéral et les provinces de Madhesh et Karnali. Le plan prévoit également des activités dans six administrations locales des provinces de Madhesh et Karnali. Des activités de modélisation ont été mises en œuvre dans 60 écoles. À terme, les données tirées de ces activités serviront à guider les stratégies nationales établies dans le plan sectoriel de l'éducation scolaire et seront répliquées à l'échelle nationale.

Le plan contribue à renforcer le *Girls and Inclusive Education Network* (GIEN) aux niveaux local, provincial et fédéral, en s'inspirant des nouvelles Normes 2024 de la formation du GIEN et de la Stratégie 2024 du GIEN. Ses principales activités consistent notamment à apporter un appui technique aux écoles et aux administrations locales pour les aider à mettre en place des mécanismes de traitement des plaintes au niveau des écoles, à orienter les points focaux pour le genre et pour les clubs d'enfants en ce qui concerne le mécanisme de traitement des plaintes et à renforcer les mécanismes de suivi et de traitement des plaintes. La promotion de l'engagement des parents pour améliorer la participation des filles et prévenir la violence à l'école est également une priorité. En outre, le plan de travail met l'accent sur le renforcement des capacités des fonctionnaires locaux en matière de budgétisation et de planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des genres, comme indiqué dans les directives de planification sectorielle de l'éducation au niveau local de 2024. Les interventions comprennent également la cartographie des services de protection de l'enfance disponibles, l'appui à la coordination, le renforcement des capacités des prestataires de services de protection de l'enfance et la sensibilisation de la communauté à la violence et aux mauvais traitements à l'encontre des enfants dans les écoles, grâce à une approche de conception centrée sur l'humain en faveur du changement social et comportemental.

## 2.2 Activités au niveau des pays (cf. annexe 2)

Le **Népal** a commencé à mettre en œuvre son plan de travail. Les mécanismes de gouvernance ont été améliorés dans les trois paliers de gouvernement pour favoriser la mise en place d'environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et prenant en compte le genre. La stratégie de *Girls and Inclusive Education Network* (GIEN) a été approuvée et diffusée auprès de 108 fonctionnaires locaux et provinciaux et membres du GIEN, ce qui a permis de créer des plans chiffrés de mise en œuvre dans six municipalités cibles. Les réseaux provinciaux et fédéraux de femmes parlementaires ont plaidé avec succès en faveur d'un programme en 15 points pour l'égalité des genres, adopté par le ministère de l'Éducation, des Sciences et Technologies. S'appuyant sur le cadre actualisé de 2024 pour l'élaboration des plans d'éducation au niveau local, sur des outils de planification basés sur des données probantes et sur des séances de renforcement des capacités, 180 fonctionnaires et parties prenantes clés ont pu élaborer des plans d'éducation inclusifs adaptés aux réalités locales.

Dans six municipalités, 60 écoles ont renforcé leurs capacités institutionnelles et comptent désormais 209 membres du personnel (dont 90 femmes) formés aux mécanismes de traitement des plaintes et aux principes de l'égalité des genres. Ces écoles mettent activement en œuvre des mécanismes

fonctionnels de traitement des plaintes pour assurer un environnement d'apprentissage sans violence et convivial pour les enfants. Ainsi, 95 écoles luttent activement contre la violence grâce à la mise en place de boîtes à plaintes et de comités chargés des mécanismes de traitement des plaintes. Les écoles ont également instauré un outil de surveillance en ligne qui permet d'identifier les problèmes nécessitant la prise de mesures supplémentaires. Au total, 1 060 plaintes ont été reçues, dont 122 ont été transmises aux municipalités. Afin de renforcer les mesures de suivi et la redevabilité des administrations locales, des mécanismes de signalement pour la protection de l'enfance et la lutte contre la violence basée sur le genre sont en train d'être mis en place. Des questionnaires de cas ont été mobilisés pour améliorer les réponses dans les municipalités ciblées. La coordination avec les administrations locales et les organisations de la société civile par le biais de réunions de planification conjointes, d'initiatives de renforcement des capacités et d'un suivi régulier a permis de consolider la mise en œuvre de l'initiative. Ainsi, les écoles et les autorités locales sont collectivement responsables d'assurer la sécurité des enfants et d'appliquer des pratiques inclusives.

Des initiatives pilotes de changement social et comportemental centrées sur l'enfant sont en cours pour susciter le changement dans les écoles et les communautés. Les membres des clubs d'enfants bénéficient d'une orientation sur la violence basée sur le genre et sont préparés pour mener des campagnes de sensibilisation par les pairs. Ils participent également aux comités de gestion des plaintes au niveau de l'école, ce qui renforce la responsabilité des écoles et favorise une prise de décision inclusive impliquant les jeunes. Des partenariats conclus avec des organisations locales ont facilité les efforts de sensibilisation de la communauté. Du contenu fondé sur des données probantes est en cours d'élaboration dans le but de remettre en cause les normes sexistes préjudiciables. Ces initiatives visent à renverser des obstacles majeurs, comme la réticence à signaler les actes de violence, tout en garantissant des progrès durables grâce à un soutien continu et à la collaboration des parties prenantes.

### 3. Présentation de rapports sur le cadre mondial de résultats

Pour une explication détaillée des résultats figurant ci-dessous, voir le rapport sur le Népal à l'annexe 2.

<b>BUT : Capacité du pays à prévenir et à combattre la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école, de sorte que chaque enfant apprenne dans un environnement sûr, inclusif, équitable et transformateur de genre.</b>					
<b>Indicateurs</b>	<b>Définition de l'indicateur</b>	<b>Progrès (31 déc. 2024)</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Responsable</b>
<b>Résultat 1 : Les ministères de l'Éducation intègrent des mesures de prévention et de riposte contre la violence à l'école dans les politiques, plans et budgets du secteur de l'éducation. Ils ont les moyens d'appliquer des stratégies de prévention et de riposte contre la violence exercée dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais.</b>					
Les politiques, stratégies et plans sectoriels de l'éducation dans les pays participants portent sur toutes les formes de violence exercées à l'égard des enfants à l'école.	Nombre et pourcentage des politiques, stratégies et plans sectoriels de l'éducation dans les pays participants qui portent sur toutes les formes de violence exercées à l'égard des enfants à l'école.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Népal, 8 plans de mise en œuvre du GIEN ayant adopté le cadre national du GIEN ont été mis en œuvre au niveau local et provincial.</li> <li>- Au Népal, deux plans sectoriels de l'éducation ont alloué des budgets qui intègrent l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (<i>Simta RM,</i></li> </ul>	Examen des politiques, des budgets et des plans en matière d'éducation	À déterminer	Ministère de l'Éducation

		<p><i>Narayan M Karnali</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Népal, 6 administrations locales ont mis en œuvre le réseau GIEN dans leurs municipalités.</li> <li>- Au Népal, 46 femmes élues et fonctionnaires participent activement aux activités du GIEN.</li> </ul>			
Le personnel ministériel concerné comprend les rôles et responsabilités du ministère de l'Éducation, notamment en matière de redevabilité, pour garantir la sécurité dans les écoles et en tant que partie intégrante du cadre national de politique protection de l'enfance.	Le ministère de l'Éducation a instauré une politique nationale de protection de l'enfance qui décrit les rôles et responsabilités du ministère, lequel fait partie intégrante du cadre national plus large de politique de protection de l'enfance.	Au Népal, 122 membres du GIEN (dont 41 femmes) ont suivi une formation et fait état d'une capacité accrue à mettre en œuvre, à coordonner et à défendre les lois et politiques relatives à l'éducation des filles, à l'équité entre les genres et à l'inclusion sociale.	- Plan sectoriel de l'éducation ou stratégie/pacte de partenariat du pays du GPE - Législation nationale sur la protection de l'enfance ; cadre national de politique de protection de l'enfance ; plan stratégique national de lutte contre la violence à l'égard des enfants ; politique nationale en matière d'égalité des genres et/ou d'éducation ; politique nationale en faveur des enfants vulnérables ; politique nationale de santé ; politique nationale de protection de l'enfance dans les écoles	À déterminer	Ministère de l'Éducation
<b>Résultat 2 : Le personnel scolaire, les élèves et les comités de gestion des écoles sont équipés pour assurer des environnements d'apprentissage sûrs, transformateurs de genre, inclusifs et favorables pour tous les enfants.</b>					
Les ministères de l'Éducation ont la capacité d'assurer la mise en œuvre de directives nationales détaillant le processus permettant à toutes les écoles de répondre aux préoccupations en matière de protection de l'enfance.	<p><b>En place.</b> Il existe des directives nationales qui fournissent des recommandations aux districts et aux écoles sur la manière de mettre en place des mécanismes sûrs et confidentiels de signalement et d'intervention en cas de violence ; un point focal au sein du ministère de l'Éducation appuie la mise en œuvre de ces directives.</p> <p><b>En partie en place.</b> Il existe des directives nationales qui fournissent des recommandations aux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Népal, 60 écoles ont été dotées de mécanismes fonctionnels de traitement des plaintes, de points focaux pour le genre et d'un système de signalement en ligne pour les écoles.</li> <li>- Au Népal, parmi les plaintes reçues par le biais du mécanisme de traitement des plaintes mis en œuvre dans les écoles, 88,5 % des plaintes ont été traitées.</li> </ul>	Stratégie/directives du ministère de l'Éducation sur la violence à l'égard des enfants dans les écoles	À déterminer	Ministère de l'Éducation

	<p>districts et aux écoles sur la manière de mettre en place des mécanismes sûrs et confidentiels de signalement et d'intervention en cas de violence ; mais, il n'existe pas point focal au sein du ministère de l'Éducation qui appuie la mise en œuvre de ces directives.</p> <p><b>Pas en place.</b> Il n'existe pas de directives nationales qui fournissent des recommandations aux districts et aux écoles concernant des mécanismes sûrs et confidentiels de signalement et d'intervention en cas de violence ; il n'existe pas de point focal au sein du ministère de l'Éducation.</p>				
Le personnel du ministère de l'Éducation est formé à l'éducation transformatrice de genre et à l'apprentissage socio-émotionnel (idéalement dans le cadre de la formation initiale et continue dispensée au personnel scolaire au niveau national).	Nombre et pourcentage de membres du personnel du ministère de l'Éducation formés à l'éducation transformatrice de genre et à l'apprentissage socio-émotionnel, ventilés par sexe et par niveau (local, infranational, national)		Rapports sur la formation, certificats de formation	À déterminer	Ministère de l'Éducation
<b>Résultat 3 : Les ministères de l'Éducation appliquent une approche globale de l'école fondée sur des données probantes afin de s'attaquer aux facteurs sexospécifiques, sociaux et comportementaux de la violence à l'égard des enfants.</b>					
Les ministères de l'Éducation sont conscients de l'importance d'adopter une approche globale de l'école pour mettre fin à la violence à l'école et par l'école et intègrent une telle approche dans les stratégies, programmes ou documents de planification clés du secteur de l'éducation.	Nombre et type de stratégies, de documents de planification et de programmes destinés au secteur de l'éducation qui intègrent une approche « globale de l'école » pour mettre fin à la violence à l'école – y compris le plan sectoriel de l'éducation/pacte de partenariat du pays, la stratégie en matière d'éducation ou les documents de planification du secteur de l'éducation dans les contextes humanitaires (le cas échéant)	- Au Népal, 192 (93 filles) enfants et adolescents ont amélioré leurs compétences en leadership en participant et en contribuant à des activités liées aux mécanismes de traitement des plaintes.	Plan sectoriel de l'éducation/pacte de partenariat du pays, stratégie nationale d'éducation, stratégie du cluster/groupe de travail sur l'éducation des réfugiés, plan d'intervention pour les réfugiés, plan d'intervention humanitaire	À déterminer	Ministère de l'Éducation
Nombre de membres du	Nombre et pourcentage de		Rapports sur la formation ;	À déterminer	Ministère de l'Éducation

personnel du ministère de l'Éducation, notamment dans le service de la Planification, formés aux normes sociales et de genre ainsi qu'aux approches de changement social et comportemental (en ligne ou en personne)	membres du personnel du ministère de l'Éducation formés aux normes sociales et de genre ainsi qu'aux approches de changement social et comportemental pendant la durée du projet, ventilés par service, sexe et type de formation		certificats de formation		
<b>Résultat 4 : Des ressources adéquates provenant du gouvernement, des bailleurs de fonds et du secteur privé sont allouées pour soutenir les individus, les programmes et les processus en vue de mettre fin à la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais.</b>					
Le ministère de l'Éducation alloue un budget à la prévention de la violence et à la riposte contre celle-ci dans les écoles au niveau national.	<b>Pas en place.</b> Le budget du système éducatif ne comprend pas de stratégies chiffrées de prévention et de riposte contre la violence.  <b>En place.</b> Le budget du système éducatif comprend des stratégies chiffrées de prévention et de riposte contre la violence.		Budget du système éducatif	À déterminer	Ministère de l'Éducation
<b>Résultat 5 : Le ministère de l'Éducation et ses partenaires génèrent et utilisent des données probantes sur la façon de mettre efficacement fin à la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais.</b>					
Le ministère de l'Éducation et ses principaux partenaires possèdent un degré accru de sensibilisation, de connaissance et de compréhension au sujet des forces et des points de blocage qui, au sein du secteur de l'éducation nationale, entravent la prévention efficace de la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais.	<b>En place.</b> Des diagnostics ou des exercices d'analyse comparative de <i>Safe to Learn</i> ont été entrepris dans le pays. Leurs conclusions ont permis de guider le dialogue national engagé entre le ministère de l'Éducation et les principales parties prenantes.  <b>En partie en place.</b> Des diagnostics ou des exercices d'analyse comparative de <i>Safe to Learn</i> ont été entrepris dans le pays, mais les conclusions n'ont pas été diffusées ni discutées.  <b>Pas en place.</b> Aucun diagnostic ni exercice d'analyse comparative de <i>Safe to Learn</i> n'a été entrepris dans le pays.		Rapport de diagnostic ou d'analyse comparative de <i>Safe to Learn</i>	À déterminer	Ministère de l'Éducation
Le ministère de l'Éducation est davantage conscient de l'importance du changement social et comportemental pour lutter contre la violence à	Nombre et pourcentage de documents relevant du secteur de l'éducation au niveau national (c'est-à-dire, plan sectoriel de l'éducation, pacte de partenariat du pays, stratégie de l'éducation, documents		Plan sectoriel de l'éducation/pacte de partenariat du pays, stratégie nationale d'éducation, stratégie du cluster/groupe de travail sur l'éducation des réfugiés, plan	À déterminer	Ministère de l'Éducation

l'école, comme en témoigne l'intégration accrue des résultats des recherches sur les facteurs sociaux et comportementaux de la violence dans les écoles dans les documents du secteur de l'éducation.	de planification du secteur de l'éducation en contexte humanitaire) qui sont éclairés par des données probantes sociales et comportementales ou qui nécessitent l'utilisation de ces données.		d'intervention pour les réfugiés, plan d'intervention humanitaire		
---	---	--	---	--	--

## 4. Réussites et défis

### 4.1 Réussites

- En **Sierra Leone**, la mise en place d'un solide groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS, avec l'appui de l'UNICEF, a permis de faire participer les principales parties prenantes aux différentes phases de planification de l'Initiative d'appui technique pour un apprentissage en toute sécurité du GPE-STL. Ce groupe de travail a favorisé une collaboration étroite entre les interlocuteurs gouvernementaux et les organisations de la société civile, contribuant de manière significative au succès de la mission conjointe GPE-STL.
- En **Sierra Leone**, le processus de planification du travail dans le cadre de l'initiative a été co-créé par les principales parties prenantes concernées. Les phases de consultation et de planification du plan de travail ont été menées de manière pleinement intersectorielle, mobilisant des ministères de tutelle essentiels de divers secteurs, des représentants de différentes divisions de l'UNICEF, à savoir Éducation, Protection de l'enfance et Changement social et comportemental, ainsi que des organisations de la société civile. Des représentants des jeunes et des élèves ont également été pleinement consultés pour veiller à ce que leurs opinions soient prises en compte dans les programmes.
- Au **Népal**, les réussites comprennent le renforcement de la coordination entre les administrations locales, provinciales et fédérales par le biais du GIEN, favorisant l'alignement des stratégies éducatives et des directives opérationnelles.
- Au **Népal**, des listes de contrôle et des outils d'audit sont désormais en place pour veiller à ce que les plans et les politiques d'éducation au niveau local tiennent compte des questions de l'égalité des genres, du handicap et de l'inclusion sociale (*Gender Equality, Disability, and Social Inclusion*, ou GEDSI).
- La formation de réseaux de femmes parlementaires issues de différents partis plaidant en faveur de l'inclusion de l'éducation des filles et de l'enseignement-apprentissage sans violence a également été une réussite au **Népal**.
- Le système de suivi des plaintes en ligne est désormais configuré et prêt à être lancé au **Népal**.
- Au **Népal**, les membres des clubs d'enfants ont les moyens de promouvoir les droits de l'enfant, la sécurité et le mécanisme de traitement des plaintes au sein de leurs écoles.

## 4.2 Défis

- Au **Népal**, il s'est avéré difficile dès le début de sélectionner le bon partenaire à Karnali, lequel devait posséder une connaissance approfondie des questions locales et afficher un bilan éprouvé en matière d'activités favorisant un changement social et comportemental. Toutefois, l'UNICEF peut désormais compter sur des partenaires qui possèdent des plans de travail prêts à être mis en œuvre.
- Dans la plupart des écoles au **Népal**, les élèves sont réticents à porter plainte quand les comités sont dirigés par des enseignants. Les élèves préfèrent généralement s'adresser à des enseignantes ou à leurs paires lorsqu'elles ont des préoccupations. Cet aspect est pris en considération lors de la nomination des membres qui siègent à ces comités.
- Au **Népal**, le décalage dans la compréhension aux niveaux local, provincial et fédéral de l'éducation inclusive et des questions de genre a retardé l'adoption des politiques et directives nécessaires. Le suivi continu et la revue de la qualité des politiques demeureront une priorité.
- Le processus de planification du travail en **Sierra Leone** a connu des retards en raison d'un risque de sécurité qui a causé le report de la mission préparatoire conjointe de *Safe to Learn* et du GPE.
- Dans le cadre de certaines consultations menées en **Sierra Leone**, le nombre de participants a dépassé le nombre de personnes initialement invitées. Cette situation a compliqué la possibilité d'avoir des « conversations ouvertes dans les deux sens » et des discussions efficaces dans les groupes de réflexion.

## 5. Enseignements tirés et adaptations à ce jour

- **Informations sociales et comportementales** – Au **Népal**, les informations sociales et comportementales recueillies auprès des communautés et des administrations locales ont guidé la conception de toutes les séances sur le changement social et comportemental. Ces informations ont mené à la décision d'inclure les parents et les enseignants dans les séances de sensibilisation, en leur qualité d'influenceurs et de décideurs clés dans la vie des élèves. La première séance se terminera par la prise d'un engagement et de mesures visant à améliorer la sécurité des enfants dans leur vie quotidienne. Les partenaires utiliseront ensuite ces mesures pour assurer un soutien de suivi, si nécessaire.
- **Appui et suivi continus** – Il est essentiel de fournir un soutien et d'assurer un suivi continu pour garantir l'efficacité de l'intervention et une utilisation optimale des ressources et du matériel. Le maintien de la participation active de toutes les parties prenantes, y compris les élèves, les enseignants et les responsables des administrations locales, exige une volonté continue et des efforts de renforcement des capacités. Au **Népal**, le programme prévoit un soutien de suivi à intervalles réguliers, notamment un soutien assuré en personne et à distance par l'UNICEF et les partenaires d'exécution.



- **Importance de la mission menée conjointement par le GPE et STL dans le pays** – La mission menée en Sierra Leone a été reconnue comme essentielle et opportune. Elle a ouvert les yeux aux participants, faisant ressortir le besoin urgent de lutter contre la violence dans l’enceinte et aux abords de l’école, et par son biais. Cette visite a contribué à stimuler l’efficacité et à fournir des informations utiles. Enfin, la mission a fait ressortir la nature critique du programme ainsi que son potentiel à susciter un changement significatif dans le paysage éducatif de la Sierra Leone.
- **Dynamisme de l’équipe** –En **Sierra Leone**, l’approche dynamique et collaborative de l’équipe (UNICEF Sierra Leone, le gouvernement de la Sierra Leone, *Safe To Learn* et GPE) a été déterminante dans le succès de la mission. Cette atmosphère positive a été cruciale pour bien comprendre les conditions sur le terrain. Elle a permis de réunir des informations qui viendront directement soutenir la mise en œuvre du projet par les partenaires en Sierra Leone. De plus, pour la direction du ministère, la mission a été une excellente occasion d’améliorer les relations et de renforcer la collaboration entre les secteurs.
- **Engagement des parties prenantes** – En **Sierra Leone**, les parties prenantes pertinentes, en particulier les membres du groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS, ont été non seulement consultées, mais également pleinement impliquées lors des différentes étapes du processus décisionnel visant à déterminer les domaines prioritaires de l’Initiative d’appui technique à l’apprentissage en toute sécurité. Cette approche a permis d’autonomiser les parties prenantes et de renforcer la collaboration et l’appropriation.
- **Participation des enfants et des jeunes** – Lors de la conception d’un programme, en particulier quand il est destiné aux enfants et aux jeunes, il est important de suivre le principe du « rien pour nous sans nous ». En **Sierra Leone**, les enfants et les jeunes ont été invités à témoigner de leur expérience concernant la sécurité à l’école et à formuler des recommandations sur la manière dont l’Initiative d’appui technique pourrait remédier à leurs expériences négatives et renforcer leurs expériences positives. Les jeunes ont également été invités à participer à l’atelier de priorisation des activités et leurs voix ont été entendues et prises en compte dans le processus de planification du travail.
- **Utilisation du bon groupe de coordination pour la prise de décision** – Toute conception de programme doit être approuvée par les autorités compétentes et les organes techniques. En **Sierra Leone**, il a été décidé de confier la tâche d’approuver et d’adopter l’Initiative d’appui technique au groupe de travail technique pour mettre fin à la VBGMS, car ce groupe se compose de représentants pertinents des autorités et des partenaires.

## 6. Dépenses budgétaires (et solde restant des dépenses)

Tableau 2. Fonds programmables utilisés par le Bureau de l’UNICEF au 31 décembre 2024 (en USD)

Bureau de l’UNICEF	Dépenses effectives	Engagements	Dépenses prévues	Total du budget alloué au projet*
Division des programmes du siège	178 989	2 600	98 991	280 580

Népal <sup>2</sup>	14 899	105 895	206 207	327 000
Sierra Leone	-	15 505	311 495	327 000
Total	193 888	124 000	616 683	934 580

\* Ce chiffre n'inclut pas les 7 % correspondants de coûts de soutien indirect.

## Annexe 1 : Liens

- [Progrès du Népal vers la mise en œuvre de l'Appel à l'action de \*Safe to Learn\* \(2019-2023\) – Analyse comparative de \*Safe to Learn\*](#)
- [Progrès de la Sierra Leone vers la mise en œuvre de l'Appel à l'action de \*Safe to Learn\* \(2019-2023\) – Analyse comparative de \*Safe to Learn\*](#)
- [Diffusion à la télévision locale](#) du lancement officiel de l'Initiative en Sierra Leone en octobre 2024
- Publication de l'**UNICEF Sierra Leone** sur [Facebook](#) du lancement officiel de l'Initiative en Sierra Leone
- Publication de l'**UNICEF Sierra Leone** sur [Instagram](#) du lancement officiel de l'Initiative en Sierra Leone
- Publication de l'**UNICEF Sierra Leone** sur [X](#) du lancement officiel de l'Initiative en Sierra Leone
- **UNICEF Népal** « [Uniting for girls' and inclusive education in...](#) » (en anglais) | [Facebook](#)
- **UNICEF Népal** « [Wonderful to see women parliament members in...](#) » (en anglais) | [Facebook](#)

## Annexe 2 : Rapport du pays – Népal

Période de référence : juin - décembre 2024

### 1. Stratégie du programme

Les activités de *Safe to Learn* au Népal visent à s'attaquer aux multiples facteurs affectant la sécurité des filles en déployant une approche intersectorielle intégrée qui englobe l'éducation, la protection de l'enfance et le changement social et comportemental, comme indiqué ci-dessous.

#### L'éducation

Compte tenu du droit fondamental à l'éducation dans un environnement sûr et protecteur, le ministère de l'Éducation, des Sciences et Technologies a approuvé la procédure du mécanisme de traitement

<sup>2</sup> Un grand nombre d'activités menées au Népal mentionnées dans le présent document, comme la création de boîtes à plaintes, sont alignées sur celles d'un autre programme en cours financé par l'Union européenne. Cet alignement stratégique a permis à l'UNICEF Népal de mobiliser efficacement des sources de financement supplémentaires. C'est ce qui a également permis d'optimiser les ressources de manière à atteindre les objectifs fixés et de soutenir l'intensification de l'initiative grâce aux administrations locales avec l'aide de l'UNICEF et d'autres partenaires de développement. Les activités nécessitant des budgets substantiels, en particulier celles qui sont axées sur la formation et l'engagement communautaire, devraient avoir lieu en 2025.

des plaintes en 2018. En vertu de ces directives, les écoles doivent installer une boîte à plaintes dans leurs locaux, en veillant à ce que les élèves puissent facilement y accéder. Les écoles doivent également constituer un comité chargé du mécanisme de traitement des plaintes et nommer des points focaux pour le genre afin de faciliter le processus.

Le plan sectoriel de l'éducation scolaire (2022/2023-2032/2033) établit le résultat intersectoriel suivant : « les enfants de toutes origines apprennent dans des contextes éducatifs où la protection et la prévention de la violence sont intégrées dans les politiques, les systèmes et les programmes, et où les enfants victimes de violence ou d'exclusion dans l'enceinte et aux abords de l'école bénéficient d'un soutien pour accéder aux services ». Le plan accorde la priorité à des interventions majeures comme la nomination de points focaux pour la protection de l'enfance, la mise en œuvre d'un code de conduite, l'établissement de mécanismes de traitement des plaintes et l'élaboration de processus de signalement en faveur de la protection des enfants dans les écoles. Les activités prévues s'alignent sur ces priorités nationales.

Au Népal, les principales activités axées sur l'éducation consistent notamment à apporter un appui technique aux écoles et aux administrations locales pour les aider à mettre en place des mécanismes de traitement des plaintes au niveau de l'école, à orienter les points focaux pour le genre et les clubs d'enfants en ce qui concerne les activités liées au mécanisme de traitement des plaintes, et à renforcer les mécanismes de suivi et de traitement de ces dernières. Promouvoir l'engagement des parents est également une priorité pour améliorer la participation des filles et prévenir la violence à l'école. De plus, ces activités visent à renforcer le GIEN aux niveaux local, provincial et fédéral, en s'inspirant des nouvelles Normes 2024 de la formation du GIEN et de la Stratégie 2024 du GIEN. Le programme met également l'accent sur le renforcement des capacités des fonctionnaires locaux en matière de budgétisation et de planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des genres, comme indiqué dans les directives de planification sectorielle de l'éducation au niveau local de 2024 approuvées par le ministère de l'Éducation, des Sciences et Technologies.

### **La protection de l'enfance**

Les interventions en matière de protection de l'enfance concernent essentiellement la cartographie des services disponibles au niveau municipal et la tenue de réunions de coordination régulières entre les prestataires de services de protection, les fonctionnaires municipaux et les écoles. Citons également le renforcement des capacités des prestataires de services de protection de l'enfance afin qu'ils puissent offrir des services qui prennent en compte l'enfant et la notion de genre. Enfin, ces interventions visent à mobiliser des gestionnaires de cas spécialisés dans la protection de l'enfance pour aider les enfants ayant fait l'objet d'un signalement par l'école. Ces gestionnaires assureront un travail de liaison essentiel avec les services extérieurs à l'école en fonction des besoins, comme l'aide psychosociale ou les services de santé.

### **Le changement social et comportemental**

De même, la composante du changement social et comportemental prévoit essentiellement la tenue de séances visant à sensibiliser davantage les membres de la communauté quant à leurs responsabilités et à leur redevabilité en ce qui concerne la violence et les mauvais traitements à l'égard des enfants dans les écoles, grâce à l'outil de cartographie « Parcours vers les services de santé ».

L'école sera le principal point d'entrée pour lancer les activités. Les équipes chargées de l'éducation, la protection de l'enfance et du changement social et comportemental de l'UNICEF collaboreront afin de créer des initiatives de renforcement des capacités et de sensibilisation, ainsi que des actions politiques. Leur objectif sera également d'obtenir des données probantes et d'étendre le modèle de démonstration en collaboration avec les administrations locales respectives.

## **Les principales approches stratégiques et la coordination**

- Consolider les stratégies existantes du plan sectoriel de l'éducation scolaire en vue de renforcer le système à l'échelle nationale en modélisant des solutions efficaces pour soutenir les mécanismes de traitement des plaintes, les mécanismes d'orientation et le changement social et comportemental.
- Évaluer les capacités et les besoins des écoles, des administrations locales et des prestataires de services en matière de protection de l'enfance et élaborer des plans d'action conjoints pour combler les lacunes identifiées.
- Apporter des ressources et dispenser des modules ciblés de renforcement des capacités aux points focaux pour le genre, aux comités de traitement des plaintes, aux clubs d'enfants et aux responsables des administrations locales dans le but d'établir des mécanismes fonctionnels de traitement des plaintes avec des dispositifs de signalement organisés dans les écoles.
- Intégrer, partager et orienter les comités et les points focaux pour le genre du mécanisme de traitement des plaintes (pendant la formation liée au renforcement des capacités dans les écoles) en ce qui concerne les services de protection de l'enfance disponibles au niveau local et les moyens de signaler les cas.
- Diffuser les politiques, procédures, boîtes à outils, directives et manuels existants auprès des débiteurs d'obligations et des parties prenantes pour assurer la mise en œuvre efficace de plans d'éducation intégrant les questions de l'égalité des genres, du handicap et de l'inclusion sociale (GEDSI).
- Inciter les membres de la communauté, les influenceurs sociaux et les décideurs politiques à plaider en faveur de l'engagement des parents pour améliorer la participation des filles et prévenir la violence dans les écoles, au service d'un environnement d'apprentissage sûr.
- Le changement social et comportemental adoptera une approche de conception centrée sur l'humain, en s'appuyant sur l'outil de cartographie « Parcours vers les services de santé ». Ce processus encouragera les élèves et les membres de la communauté à discuter des possibilités, des obstacles et des actions concrètes pour lutter contre la violence envers les enfants dans les écoles et des mesures pour en atténuer les impacts. L'examen des six dimensions du parcours vers les services de santé permet de mieux comprendre les perspectives des enfants, des parents et des enseignants. Par ailleurs, les séances de sensibilisation constitueront une plateforme d'échange sur les dispositifs existants, tels que les mécanismes d'audition des plaintes et les réponses apportées par la direction scolaire et les parents. Enfin, les principales possibilités, barrières et recommandations stratégiques seront communiquées aux équipes chargées de l'éducation et de la protection de l'enfance, et aux parties prenantes concernées.
- Un système d'orientation entre l'éducation (le mécanisme de traitement des plaintes) au niveau de l'école et les services de protection de l'enfance au niveau des administrations locales sera mis en place et renforcé.

## **L'orientation géographique**

Les interventions au niveau des politiques et du renforcement des capacités sont axées sur le gouvernement fédéral ainsi que les provinces de Madhesh et Karnali, et elles ciblent six administrations locales. Des activités de modélisation ont été mises en œuvre dans 60 écoles secondaires des six administrations locales sélectionnées. À long terme, on espère que les données obtenues à partir de la modélisation des solutions proposées dans ces endroits permettront d'éclairer les stratégies

nationales faisant partie du plan sectoriel de l'éducation scolaire et que ces données seront reproduites à l'échelle nationale.

## 2. Réalisations globales

Ce rapport semestriel met en lumière les progrès accomplis au cours des six derniers mois pour créer des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et intégrant la notion de genre grâce à des réformes du système, au renforcement des capacités et à un changement social et comportemental. Les mécanismes de gouvernance visant à favoriser des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et intégrant la notion de genre ont été renforcés dans les trois paliers de gouvernement au Népal. La stratégie du GIEN a été approuvée et diffusée auprès de 108 fonctionnaires provinciaux et locaux et membres du GIEN, ce qui a donné lieu à la création de plans de mise en œuvre chiffrés dans six des municipalités ciblées. Les réseaux provinciaux et fédéraux de femmes parlementaires ont plaidé avec succès en faveur d'un programme en 15 points pour l'égalité des genres. Ce programme sera adopté par le ministère de l'Éducation, des Sciences et Technologies. S'appuyant sur le cadre actualisé d'élaboration d'un plan d'éducation au niveau local de 2024, approuvé par le ministère de l'Éducation, des Sciences et Technologies, des outils de planification fondés sur des données probantes et des séances de renforcement des capacités ont permis à 180 fonctionnaires et parties prenantes clés d'élaborer des plans d'éducation au niveau local et inclusifs.

Dans six municipalités, 60 écoles ont renforcé leurs capacités institutionnelles et comptent désormais 209 membres du personnel (dont 90 femmes) formés aux mécanismes de traitement des plaintes et aux principes de l'égalité des genres. Désormais, ces enseignants mettent activement en œuvre des mécanismes fonctionnels de traitement des plaintes pour assurer un environnement d'apprentissage exempts de violence et convivial pour les enfants au sein des écoles. Ainsi, 95 écoles luttent activement contre la violence grâce à la mise en place de boîtes à plaintes et de comités chargés des mécanismes de traitement des plaintes. Les écoles ont également instauré un outil de surveillance en ligne qui permet d'identifier les problèmes nécessitant des mesures supplémentaires. Au total, 1 060 plaintes ont été reçues, dont 122 ont été ensuite transmises aux municipalités. Afin de renforcer le suivi et l'obligation de rendre des comptes des administrations locales, des mécanismes de signalement dédiés à la protection de l'enfance et à la lutte contre la violence basée sur le genre sont en cours d'établissement. Des gestionnaires de cas ont été mobilisés pour améliorer les réponses dans les municipalités ciblées. La coordination avec les administrations locales et les organisations de la société civile s'appuie sur des réunions de planification conjointes, des initiatives de renforcement des capacités et un suivi régulier, garantissant une mise en œuvre plus efficace. Dès lors, les écoles et les autorités locales assument conjointement la responsabilité de garantir la sécurité des enfants et de mettre en œuvre des pratiques inclusives.

Des initiatives de changement social et comportemental centrées sur l'enfant sont mises à l'essai pour susciter le changement dans les écoles et les communautés. Les membres des clubs d'enfants bénéficient d'une orientation sur la violence basée sur le genre et sont équipés pour mener des campagnes de sensibilisation par les pairs et participer aux comités de gestion des plaintes au niveau de l'école. Cette implication renforce la redevabilité des écoles et favorise la prise de décision inclusive intégrant la voix des jeunes. Par ailleurs, des partenariats établis avec des organisations locales ont facilité les efforts de sensibilisation au sein de la communauté. Du contenu fondé sur les données probantes est en cours d'élaboration dans le but de déconstruire les normes sexistes préjudiciables. Ces initiatives visent à surmonter les obstacles majeurs, comme la réticence à signaler les actes de violence, tout en garantissant des progrès durables grâce à un accompagnement continu et à la collaboration des parties prenantes.

## Aperçu des principales réalisations et résumé des résultats d'après le cadre de résultats

**Résultat 1 : Les ministères de l'Éducation intègrent des mesures de prévention et de riposte contre la violence à l'école dans les politiques, plans et budgets du secteur de l'éducation. Ils ont les moyens d'appliquer des stratégies de prévention et de riposte contre la violence exercée dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais.**

**Réalisation 1.1 :** Les ministères de l'Éducation plaident en faveur de l'application ou de l'élaboration d'une législation interdisant la violence, y compris les châtiments corporels, dans les écoles. Cette législation sera mise en place de manière à favoriser une discipline positive et la bonne gestion des classes.

- La stratégie et les directives opérationnelles du GIEN, élaborées début 2024 par le Centre pour le développement des ressources humaines en éducation (*Center for Education Human Resource Development*, ou CEHRD) avec l'appui technique de l'UNICEF, ont été diffusées début janvier auprès de 108 membres du GIEN (dont 30 % de femmes) aux niveaux local et provincial. Les membres ont également fourni des commentaires après avoir examiné la liste de contrôle concernant l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) et les outils d'audit de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI) que les municipalités sont censées utiliser lorsqu'elles élaborent des plans d'éducation au niveau local.
- Les membres du réseau ont également été formés sur leurs rôles et responsabilités en matière de sensibilisation aux enjeux liés à la violence basée sur le genre et à la protection des enfants au sein de leurs communautés. L'UNICEF et ses partenaires travailleront désormais en étroite collaboration avec les membres du réseau pour veiller à ce que les plans d'éducation locaux élaborés dans 150 administrations locales directement soutenues par l'UNICEF intègrent l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI), de sorte que les écoles soient davantage responsables des questions de protection et de sécurité des enfants.
- Conformément aux normes opérationnelles du GIEN, des réseaux locaux ont été établis dans les six municipalités ciblées avec diverses parties prenantes, dont des représentants de la santé, de l'éducation et de la politique sociale, ainsi que des membres des comités scolaires et des groupes marginalisés. À ce jour, trois de ces administrations locales ont élaboré des plans d'action chiffrés pour l'exercice en cours. Par ailleurs, les six administrations locales ont rédigé une version préliminaire des directives opérationnelles du GIEN, renforçant ainsi l'organisation et la coordination des interventions, en attendant l'approbation officielle des directives.
- Au niveau fédéral, un réseau de femmes parlementaires issues de différents partis a été mis sur pied. Ce réseau cherchera à combler les lacunes des politiques éducatives, à s'attaquer aux problèmes au niveau local et à travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation, des Sciences et Technologies pour promouvoir l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale dans l'éducation. Le réseau a récemment soumis un programme en 15 points à la ministre de l'Éducation, des Sciences et Technologies, l'Honorable Bidhya Bhattarai, qui s'est engagée à soutenir sa mise en œuvre. Des réseaux provinciaux similaires ont été établis dans les provinces de Madhesh et de Karnali pour assurer la collaboration entre les trois paliers de gouvernement.

**Réalisation 1.2 :** Les ministères de l'Éducation élaborent des politiques et des plans fondés sur des données probantes pour lutter contre la violence dans l'enceinte et aux abords de l'école, et par son biais, au niveau des systèmes éducatifs infranationaux et nationaux et des écoles.

- Les responsables locaux bénéficient d'un appui technique pour qu'ils élaborent des plans d'éducation fondés sur des données probantes, intégrant la notion de genre. Un audit et une liste de contrôle concernant l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) dans la planification de l'éducation au niveau local ont été achevés et transmis aux responsables gouvernementaux et aux partenaires de développement. En outre, 180 parties prenantes (dont 19 % de femmes), dont des représentants élus et des fonctionnaires, ont été formés sur le cadre de planification de l'éducation afin de renforcer leurs capacités dans les six administrations locales ciblées. La municipalité rurale de Simta et la municipalité de Narayan, dans la province de Karnali, ont élaboré un plan d'éducation local qui est sur le point d'être endossé par l'exécutif municipal.
- L'outil d'audit et la liste de contrôle GEDSI font désormais partie de la trousse d'outils de calibrage nationale qui sert à guider les plans sectoriels de l'éducation locaux mis en œuvre dans les 753 administrations locales à travers le pays.

**Réalisation 1.3 :** Les rôles et responsabilités du ministère de l'Éducation en matière de prévention, de riposte et d'orientation face à la violence sont clairement définis dans les cadres de politique nationale multisectorielle de protection de l'enfance.

- Des politiques et des dispositions traitant du genre, de l'inclusion et de la violence, ainsi que des rôles et responsabilités des détenteurs d'obligations, ont été diffusées aux niveaux local, provincial et fédéral. Les réseaux fédéraux du GIEN ont été activés et un plan d'action a été élaboré en vue d'appuyer la mise en œuvre des priorités en matière de genre, d'inclusion et de lutte contre la violence dans le cadre du plan sectoriel de l'éducation scolaire (2022/2023-2031/2032).
- Les membres du réseau GIEN au niveau local, provincial et fédéral ont pu renforcer leurs capacités après avoir suivi une formation sur leurs rôles et responsabilités, y compris sur le GIEN, la violence sexiste et le mécanisme de traitement des plaintes. Il s'agit de 41 membres (dont 11 femmes) des provinces de Karnali et Madhesh et de 81 membres (dont 30 femmes) des municipalités de Siraha et Narayan, et de la municipalité rurale de Simta.

**Résultat 2 : Le personnel scolaire, les élèves et les comités de gestion des écoles sont équipés pour assurer des environnements d'apprentissage sûrs, transformateurs de genre, inclusifs et favorables pour tous les enfants.**

**Réalisation 2.1 :** Les écoles disposent des capacités institutionnelles et de l'appui du ministère de l'Éducation pour observer et mettre en œuvre les lois et politiques de prévention et de riposte contre la violence au niveau des écoles.

- Afin de renforcer les capacités des écoles à créer des environnements d'apprentissage sûrs pour les enfants, en particulier ceux issus de communautés marginalisées, 209 chefs d'établissement et enseignants spécialisés dans la problématique du genre (dont 90 femmes) ont suivi une formation sur les mécanismes de traitement des plaintes, les principes de l'égalité des genres, du handicap et de l'inclusion sociale (GEDSI) dans le secteur de l'éducation et le rôle des comités chargés des mécanismes de traitement des plaintes. À la fin de la séance, les

participants ont pu élaborer des plans d'action qui comprenaient des actions clés comme l'installation de boîtes à plainte dans les écoles, la mise sur pied de comités chargés des mécanismes de traitement des plaintes, la désignation de points focaux pour le genre et la tenue de séances d'orientation destinée aux élèves visant à promouvoir un environnement scolaire à la fois sûr et inclusif. Les partenaires apporteront désormais un soutien de suivi aux écoles pour les aider dans la mise en œuvre effective de leurs plans.

- Un outil de suivi en ligne a été créé et transmis à toutes les écoles des six municipalités. À ce jour, 95 écoles ont utilisé l'outil pour signaler les plaintes reçues par le biais du mécanisme de traitement des plaintes. Les problèmes qui n'ont pas été résolus par la direction scolaire ont été marqués comme prioritaires dans les formulaires de signalement. Ainsi, les municipalités peuvent tenter d'y remédier grâce aux mécanismes de signalement et aux gestionnaires de cas.

**Réalisation 2.2:** Le ministère de l'Éducation entreprend la mise en œuvre de mécanismes de signalement à la fois sûrs, anonymes et adaptés aux enfants, qui respectent des normes éthiques élevées.

- Au cours des derniers mois, l'UNICEF s'est attachée à nouer des partenariats, à élaborer des plans d'activités détaillés et à participer à des réunions de coordination avec les partenaires locaux et les entités gouvernementales pour s'assurer que toutes les parties prenantes comprennent les liens entre les initiatives, afin de renforcer la mise en œuvre des stratégies et priorités nationales du plan sectoriel de l'éducation et ainsi, de s'approprier pleinement le processus.
- Deux gestionnaires de cas/travailleurs sociaux ont été formés et mobilisés dans la municipalité de Narayan et la municipalité rurale de Simta dans la province de Karnali.
- Une réunion officielle de coordination a eu lieu avec les responsables des interventions Femmes et enfants, Éducation et Développement social et les partenaires d'exécution, afin de présenter la mission, les buts, les objectifs, les interventions clés et les résultats du programme. Les rôles et responsabilités ont été définis et des plans de travail ont été convenus.
- Selon le rapport d'évaluation des besoins portant sur le mécanisme de traitement des plaintes réalisé dans 10 écoles de la municipalité de Naraya, même si des boîtes à plaintes ont été installées et des comités d'audition mis en place, les membres n'étaient pas au courant de l'existence de ces dispositifs de signalement et des services permettant d'orienter les cas de violence sexiste. Le programme entend remédier à la situation dans les mois à venir.
- Dans les mois à venir, le travail portera essentiellement sur le développement des mécanismes de signalement des services de protection de l'enfance et de lutte contre la violence sexiste dans les municipalités cibles. Les équipes travailleront également au déploiement du système de gestion de l'information sur la protection de l'enfance (*Child Protection Information Management System*, ou CPIMS) pour la documentation du processus de gestion des cas.

**Résultat 3 : Les ministères de l'Éducation appliquent une approche globale de l'école fondée sur des données probantes afin de s'attaquer aux facteurs sexospécifiques, sociaux et comportementaux de la violence à l'égard des enfants.**



**Réalisation 3.1 :** Les interventions en milieu scolaire s'appuient sur des données probantes et visent à induire le changement social et comportemental, notamment en transformant les normes sociales et de genre qui perpétuent la violence.

- Au cours de la période de référence, 192 membres de clubs d'enfants (dont 93 filles) de neuf écoles des provinces de Madhesh et Karnali ont été sensibilisés aux questions liées à la violence sexiste dans les écoles, à l'importance des boîtes à plaintes et à leur utilisation, ainsi qu'à leurs responsabilités en matière de défense des droits de l'enfant et de la sécurité de l'enfant. Les membres des clubs d'enfants animeront désormais des séances de sensibilisation dans leurs écoles respectives afin de promouvoir l'école en tant qu'espace d'apprentissage sûr et inclusif.
- Les 60 écoles cibles comptent désormais deux membres du club d'enfants siégeant au comité de traitement des plaintes. Cette décision a permis de garantir la redevabilité des membres, tout en donnant l'occasion aux enfants de jouer un rôle dans le processus décisionnel.

**Réalisation 3.2 :** Les ministères de l'Éducation mobilisent les parties prenantes pertinentes dans le but de renforcer les connaissances ainsi que le respect des droits de l'enfant et des lois interdisant la violence.

- Deux partenariats ont été établis dans les provinces de Madhesh et de Karnali avec des organisations locales de la société civile en vue d'assurer la liaison et la collaboration avec les municipalités et les communautés locales, et sensibiliser les populations aux problèmes liés à la violence sexiste.
- En collaboration avec les experts du changement social et comportemental sur le terrain, un contenu localisé est en cours d'élaboration pour sensibiliser les communautés et mieux faire connaître les questions liées à la protection et à la sécurité des enfants. La mise en œuvre devrait commencer au cours des prochains mois.

### 3. Réussites et défis

#### Principales réussites

- Des listes de contrôle et des outils d'audit sont désormais en place pour veiller à ce que les plans et les politiques d'éducation au niveau local tiennent compte des questions de l'égalité des genres, du handicap et de l'inclusion sociale (GEDSI).
- La coordination a été renforcée entre les administrations locales, provinciales et fédérales grâce au GIEN, favorisant l'alignement des stratégies d'éducation et des directives opérationnelles.
- Des réseaux de femmes parlementaires issues de différents partis ont été mis sur pied pour plaider en faveur de l'inclusion de l'éducation des filles et d'un enseignement-apprentissage sans violence.
- Les membres des clubs d'enfants ont été dotés des moyens de promouvoir les droits de l'enfant, la sécurité et le mécanisme de traitement des plaintes au sein de leurs écoles.
- Le système de suivi des plaintes en ligne est désormais configuré et prêt à être lancé.

#### Principaux défis

- Au début, il s'est avéré difficile de sélectionner le bon partenaire à Karnali, lequel devait posséder une connaissance approfondie des questions locales et afficher un bilan éprouvé en matière d'activités favorisant un changement social et comportemental. Néanmoins, l'UNICEF peut désormais compter sur des partenaires qui possèdent des plans de travail prêts à être mis en œuvre.

- Un obstacle concret constaté dans la plupart des écoles : les élèves sont réticents à porter plainte quand les comités sont dirigés par des enseignants. Les élèves préfèrent généralement s'adresser à des enseignantes ou à leurs paires lorsqu'elles ont des préoccupations. Cet aspect est pris en considération lors de la nomination des membres qui siègent à ces comités.
- Le décalage dans la compréhension aux niveaux local, provincial et fédéral de l'éducation inclusive et des questions de genre a retardé l'adoption des politiques et directives nécessaires. Le suivi continu et la revue de la qualité des politiques demeureront une priorité pour l'UNICEF et ses partenaires.

#### **4. Enseignements tirés et adaptations**

- Les connaissances sociales et comportementales recueillies auprès des communautés et des administrations locales ont guidé la conception de toutes les séances sur le changement social et comportemental. Ces informations ont conduit à la décision d'inclure les parents et les enseignants dans les sessions de sensibilisation, reconnaissant leur rôle central en tant qu'influenceurs et décideurs clés dans le parcours éducatif et social des élèves. La première session se terminera par la prise d'un engagement et de mesures visant à améliorer la sécurité des enfants dans leur vie quotidienne. Les partenaires utiliseront ensuite ces mesures pour assurer un soutien de suivi, si nécessaire.
- Il est essentiel de fournir un soutien et d'assurer un suivi en continu pour garantir l'efficacité de l'intervention et une utilisation optimale des ressources et du matériel. Le maintien de la participation active de toutes les parties prenantes, y compris les élèves, les enseignants et les responsables des administrations locales, exige une volonté continue et des efforts de renforcement des capacités. Le programme prévoit un soutien de suivi à intervalles réguliers, notamment un soutien assuré en personne et à distance par l'UNICEF et les partenaires d'exécution.

